

ENQUETE PUBLIQUE

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de M. Marc TARGEZ, domicilié à 5380 NOVILLE-LES-BOIS, Rue du Quambeau, n°13, en vue d'obtenir le permis unique pour démolir un ancien bâtiment commercial et des logements, étendre un commerce de bricolage comportant deux logements à l'étage et embellir des façades commerciales afin d'étendre un commerce de détail existant, spécialisé dans le bricolage, l'outillage, le jardinage, les sanitaires et l'électricité, sur un terrain sis à 5310 LEUZE, Chaussée de Namur, n°150, cadastré section C n°s 144w11, 144 v11, 144 n11, 144k14 et 144 l14.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du 05 janvier 2012.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture d'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
30 décembre 2011	05 janvier 2012	Administration communale d'Eghezée Route de Gembloux, n°43 5310 EGHEZEE Le 20 janvier 2012, à 10h00	Administration communale d'Eghezée Route de Gembloux, n°43 5310 EGHEZEE

Le bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée. Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et le samedi matin de 10h00 à 12h00.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après seize heures ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Monsieur WANBECQ, éco-conseiller, au 081/810.144.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès

- du demandeur : M. Marc TARGEZ, domicilié à 5380 NOVILLE-LES-BOIS, Rue du Quambeau, n°13, téléphone au 081/51.26.40.
- du conseiller en environnement : M. WANBECQ, Route de Gembloux, n° 43 à 5310 EGHEZEE, téléphone au 081/81.01.44.
- du fonctionnaire technique : M. VANDERWEGEN, Avenue Reine Astrid, n° 39 à 5000 NAMUR, téléphone au 081/71.53.00.
- du fonctionnaire délégué : M. Marc TOURNAY, Place Léopold n° 3 à 5000 NAMUR, téléphone au 081/24.61.11.

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le collège communal de 5310 EGHEZEE.

Fait à Eghezée, le 28 décembre 2011.

Le bourgmestre,

D. VAN ROY